

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12012**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Master Arts, Lettres et Langues, mention Lettres et Langues, spécialité Langues, Littératures et Civilisations

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université du Littoral Côte d'Opale, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université du Littoral, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136g Langues étrangères appliquées au tourisme, au commerce international, aux affaires, à la documentation ; Interprétariat et traduction, 131b Sémiotique de la littérature

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

- Métiers de l'Enseignement
- Métiers de la Traduction
- Métiers du Tourisme et de la gestion touristique (en poursuite d'études Master Sciences de Gestion
- Tourisme)
- Métiers de l'Administration publique et privée (en poursuite d'études)
- Métiers de la communication et de l'information

Compétences ou capacités attestées (langues et lettres) :

Au terme de la certification, l'étudiant diplômé

- Maîtrise la langue française et étrangère, écrite et parlée.
- Dispose d'une connaissance approfondie
 - . de la culture,
 - . de l'histoire et
 - . de la civilisation des pays dont il a étudié la langue.
- Est capable
 - . d'effectuer des recherches de manière autonome,
 - . de sélectionner les informations,
 - . de les synthétiser et de les exposer, aussi bien par écrit qu'oralement,
 - . de transmettre avec méthode les savoirs nécessaires à l'apprentissage de la langue.

Compétences supplémentaires des étudiants ayant choisi un parcours de langue étrangère :

- Est capable
 - . de restituer avec fidélité et style un document écrit ou oral de français en langue étrangère et de la langue étrangère en français,
 - . dans les deux langues, d'analyser, de critiquer et de mettre en perspective un texte ou tout autre type de document.

Compétences associées :

- Possède
 - . un esprit de synthèse et des méthodes de travail lui permettant d'organiser son savoir et d'optimiser ses compétences,
 - . une bonne culture générale,
 - . une bonne aisance dans sa langue maternelle.
- Maîtrise
 - . éventuellement une deuxième langue étrangère,
 - . les principaux logiciels informatiques.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'issue d'un doctorat : le Master recherche permet l'accès au doctorat. L'inscription en doctorat est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du directeur de l'école doctorale après avis du directeur de thèse et du directeur de l'unité de recherche (art.14 - arrêté du 7 août 2006).
- Métiers exigeant une bonne connaissance des langues et des cultures (traduction).

-Métiers de la culture (l'édition notamment).

-recrutement de haut niveau de la fonction publique (territoriale, d'Etat et internationale) requérant des compétences en langues et une solide connaissance des cultures des pays anglophones/germanophones, hispanophones et des compétences de rédacteur.

Professeur des écoles et des lycées (après concours),

-Formateur (formation initiale ou continue),

-Coordinateur pédagogique de formateurs,

-Animateur culturel,

-Rédacteur (presse, culture, patrimoine, etc.),

-Traducteur littéraire,

-Traducteur réviseur,

-Traducteur d'édition

- -Animateur culturel

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2107 : Enseignement général du second degré

K2109 : Enseignement technique et professionnel

E1106 : Journalisme et information média

K2108 : Enseignement supérieur

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

http://www.univ-littoral.fr/formation/documents/master_llc.pdf

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Equipe pédagogique des enseignants-chercheurs
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Equipe pédagogique des enseignants-chercheurs
En contrat de professionnalisation	X	Equipe pédagogique des enseignants-chercheurs
Par candidature individuelle	X	Equipe pédagogique des enseignants-chercheurs
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Equipe pédagogique des enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté du 4 novembre 2010 habilitant le Master

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

loi n°2002-73 du 17/01/2002

Références autres :

arrêté du 25 avril 2002 créant le Master

Pour plus d'informations

Statistiques :

L'Observatoire du Devenir Etudiant et du Suivi Statistique de l'Etablissement (ODESSE) :

<http://www.univ-littoral.fr/universite/odesse.htm>

Autres sources d'information :

www.univ-littoral.fr

http://www.univ-littoral.fr/form/form_init/pdf/

Lieu(x) de certification :

Université du Littoral Côte d'Opale : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Nord (59) [Dunkerque]

Université du Littoral Côte d'Opale

1 place de l'Yser

BP 1022

59375 Dunkerque Cedex 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Site de Boulogne

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°31503

Maîtrise d'Anglais (arrêté du 18/10/1994), Maîtrise de Lettres (arrêté du 18/10/1994), Maîtrise d'Allemand (arrêté du 08/10/1996),
Maîtrise d'espagnol (arrêté du 30/10/1998)

DEA Langues et Cultures en Contact : Mondes Anglophones et Francophones - cohabilitation avec l'Université d'Artois (1996)

DEA Analyse Littéraire et Histoire de la langue - cohabilitation avec Lille3 (1991)

DEA Théories et Analyses Linguistiques - cohabilitation avec Lille3 (1993)